

PUBLICATION IMMÉDIATE

ADOPTION D'UNE POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE : UN PAS DE PLUS POUR FAVORISER LA SANTÉ DE LA POPULATION

Sherbrooke, le 14 décembre 2017 – Soucieux d'améliorer la santé et de promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population qu'il dessert, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) a adopté hier sa politique pour un environnement sans fumée. D'ici 2022, notre établissement deviendra complètement exempt de fumée, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Afin de parvenir à cet objectif ambitieux, il mettra en place une série de mesures pour promouvoir le non-tabagisme et soutenir les personnes qui abandonneront l'usage du tabac. Cette politique concerne également l'usage de la cigarette électronique et toute autre substance combustible qui s'inhale.

Agir pour et avec l'utilisateur

Conscient que l'application de cette politique touche le milieu de vie de certaines clientèles hébergées à long terme au sein de nos différentes installations, notre établissement a consulté ses différentes directions, mais aussi les comités d'utilisateurs de plusieurs CHSLD de son territoire. Si tous adhèrent à la nécessité de protéger les non-fumeurs des effets nocifs de la fumée secondaire, le consensus qui se dégage est de procéder à la mise en œuvre de la politique en adoptant une approche qui se fera « pour et avec les utilisateurs, leurs proches et la population ».

Ainsi, pour Mme Patricia Gauthier, présidente-directrice générale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, « la fermeture graduelle des fumoirs en CHSLD, d'ici 2022, sera évaluée au « cas par cas », de façon à ce que l'établissement atteigne son objectif de créer des environnements sans fumée, tout en respectant les besoins des utilisateurs ». Par conséquent, il est prévu « qu'aucun fumoir ne sera fermé en CHSLD sans l'assentiment des comités d'utilisateurs des installations concernées », ajoute Dre Mélissa Généreux, directrice de la santé publique.

Protéger contre la fumée secondaire

Le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire constituent les plus grands risques pour la santé de la population en Amérique du Nord. Au Québec, le tabagisme est responsable de plus de 10 000 décès annuellement. Les études démontrent que les non-fumeurs exposés à la fumée secondaire courent un risque accru de développer des cancers, des problèmes respiratoires et des maladies cardiaques. Seule la création d'espaces à 100 % sans fumée offre une protection efficace contre ceux-ci. L'adoption de cette politique s'inscrit dans la volonté du ministère de la Santé et des Services sociaux de réduire le taux de tabagisme et les dangers associés à l'exposition à la fumée secondaire.

Chiffres sur les fumeurs en Estrie

Dans notre région, 16,5 % de la population âgée de 18 ans et plus fument, ce qui représente 65 000 personnes. La politique gouvernementale de prévention en santé prévoit faire passer cette proportion à 10 % de la population, soit 41 000 personnes, en 2025.